

Conseil de quartier de Belleville

Commission cadre de vie

Jeudi 21 décembre 2023, Archipelia

Liste de présences :

Agnès BELLART

France LOIRAT

Laure CAZAUX

Jacques BUISSON

Hervé SALLAZ

Jim VIEILLE

Anthony LE GOFF

Jean-Yves COLLET

Setni BARO

Excusé-e-s :

Emmanuelle JOLY

Chantal RADER

Ordre du jour

- 1) EMBELLIR VOTRE QUARTIER : BELLEVILLE-AMANDIERS
- 2) PLAN LOCAL D'URBANISME « BIOCLIMATIQUE »
- 3) NUISANCES SONORES
- 4) CHARTE DES CONSEILS DE QUARTIER
- 5) POLE ACTIVITES ARTISANALES DE BELLEVILLE
- 6) LES JEUNES DU PARC DE BELLEVILLE

Calendrier du mois :

- ✓ 4/1 (19h) - Conseil de quartier Belleville – Ayyem Zamen
- ✓ 10/1 (18h30) – Rencontres citoyennes année III – Préparation - ??
- ✓ 12/1 (17h) - KifKif : Bilan agenda – Mairie du 20e
- ✓ 13/1 (9h-12h) – PLU – Enquête publique – Mairie du 20e
- ✓ 16/1 (8h45) – Amicale Métra et voirie – 24 Rue Olivier Métra
- ✓ 16/1 (9h-18h45) – EIVP – Restitution
- ✓ 18/1 (19h) – Commission cadre de vie - Archipélia
- ✓ 19/1 (14h) – Inauguration Café des Liens – Compagnie 20e – 72 Bd Mortier
- ✓ 20/1 (14h-16h) – Rencontres citoyennes année III : restitution nouvelle charte – Carré de Baudouin
- ✓ 20-21/1 - Colloque PV
- ✓ 23/1 (17h-19h) – Inauguration de la Maison de Santé Pyrénées – 12 rue Botha
- ✓ 23/1 (19h) – PLU : Adaptation au changement climatique – Pavillon de l’Arsenal (21 bd Morland)
- ✓ 24/1 (19h) – Conseil d’arrondissement 20e
- ✓ 25/1 (14h-19h) – PLU – Enquête publique – Mairie du 20e
- ✓ Mercredi 31 (19h) – PLU : le logement à Paris – Centre de Chaligny (15 rue de Chaligny)

1) Embellir votre quartier : Belleville-Amandiers

Pour rappel, lors de la réunion de restitution de la « concertation » pour Embellir votre quartier Belleville-Amandiers, le Maire a accepté qu'un comité de suivi se mette en place.

Lors de la commission cadre de vie d'octobre, faisant suite à la restitution « Embellir votre quartier » du 19 octobre, des habitant.es avaient exprimé leur déception sur les actions retenues et les arguments pour justifier les propositions étaient loin de convaincre les présent.es à la restitution et l'ambition annoncée lors de la réunion de lancement en avril semblait abandonnée. De nombreux.ses habitant.es engagé.es dans le dispositif ne comprennent pas le peu d'actions envisagées et soulignent l'absence d'explication sur les nombreux lieux dont les propositions d'aménagements n'ont pas été retenues.

Pour d'autres, le projet « Embellir » devrait plus largement prendre en charge les difficultés rencontrées dans l'espace public et respecter les objectifs que la Ville de Paris a défini : priorité aux mobilités douces (piétons, vélos, ...), la propreté, la qualité de l'air, ... tout ce qui ait que la Ville parait plus belle. Quel impact aura « Embellir » sur la circulation automobile à l'intérieur du quartier ? Nous nous interrogeons également sur le type d'aménagement devant l'école Couronnes ou l'école Julien Lacroix ? Pourquoi aménager le bas de la rue Ramponeau qui a déjà fait l'objet de modification récemment alors que le haut a vraiment besoin d'amélioration ? A quoi correspond l'embellissement de l'escalier Levert pour lequel le conseil de quartier avait été sollicité début 2022 suite au budget participatif 2019 ?

Enfin, un des buts du dispositif « Embellir » est de regrouper les travaux pour un même quartier. Nous avons été surpris qu'après la restitution, des projets dans le quartier soient lancés pour une rue aux écoles rue du Jourdain ou réalisé pour une piste cyclable dans le haut de la rue des Couronnes.

Afin de mieux comprendre et d'accompagner les études que réalisent les services de la Ville, la commission cadre de vie va demander aux élu.es présent.es à cette réunion de mettre en place un comité de suivi. La sollicitation des élu.es sera envoyée début janvier.

Pour rappel, les élèves de l'EIVP (école d'ingénieur de la Ville de Paris) ont, en parallèle du dispositif « Embellir », réalisé un diagnostic (présenté en mai) et préparé des propositions d'aménagements pour l'espace public du quartier de Belleville. La synthèse des propositions sera présentée en janvier à l'EIVP rue Rébéval.

2) Plan Local d'Urbanisme « bioclimatique »

La commission cadre de vie avait contribué au projet de PLU lors des phases de concertation en 2021 et 2022.

L'enquête publique se déroulera du lundi 8 janvier 2024 à 8h30 au jeudi 29 février 2024 à 17h00.

Les mairies d'arrondissement seront ouvertes spécifiquement les samedis pour des permanences, de 9h à 12h

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie en janvier le samedi 13 matin et jeudi 25 après-midi et également en février le mardi 27 après-midi.

Le site du PLU : <https://plubioclimatique.paris.fr/projet/>

Les plans par secteur : <https://plubioclimatique.paris.fr/projet/pages/plan2000.html>

3) Nuisances sonores

La commission cadre de vie de novembre avait invité les élu.es du 20^e arrondissement en charge des problèmes de nuisances sonores et de terrasses de bistros. A la demande de mise en place de suivi des autorisations de terrasses, les élu.es avaient suggéré que la commission pourrait proposer ce suivi.

La commission cadre de vie va constituer un groupe de travail pour dans un premier temps connaître la règlementation et identifier quel service est en charge de l'appliquer. Cela devrait permettre aux habitant.es de savoir à qui s'adresser en cas de nuisances sonores ou d'occupation excessives de l'espace public et également comment le faire.

Les gérant.es de l'établissement de la place Maurice Chevalier « Demain c'est loin » ont participé à notre commission pour rectifier les propos des riverain.es de leur terrasse que nous avons mentionné dans le dernier compte-rendu. Il rappelle que depuis décembre 2019, l'établissement n'a plus fait l'objet de fermeture administrative et que la terrasse estivale a obtenu une autorisation. En ce qui concerne le bruit, iels ont fait réaliser une étude acoustique et qu'aucun concert ne s'est produit de leur fait. Iels renouvellent leur souhait qu'une médiation soit mise en place avec les riverain.es afin de résoudre ce conflit. Iels souhaitent que le conseil de quartier organise une rencontre avec les riverain.es. Cette demande avait déjà été exprimée début 2020 auprès de la commission.

La commission va prendre contact avec les riverain.es pour connaître leur intention à ce sujet.

4) Charte des conseils de quartier

Le conseil de quartier est sollicité par la Mairie du 20^e pour donner son avis sur la future charte des conseils de quartier appelée à se substituer à l'actuelle votée au conseil d'arrondissement de mai 2021. La refonte de cette charte a été réalisée suite aux 2 réunions des rencontres Citoyennes de septembre et octobre dernier.

Le conseil de quartier a organisé un groupe de travail pour émettre un avis sur cette charte. Cet avis sera finalisé rapidement et transmis au Pôle de Démocratie Locale (PDL) avant les congés de fin d'année.

5) Pôle activités artisanales de Belleville

Lors de la mobilisation en 2015 pour sauver la métallerie Grésillon et empêcher la Ville de Paris de vendre les parcelles qui lui appartiennent au 48 rue Ramponeau et 37 rue Bisson, le Collectif avait proposé un projet de Pôle artisanal. Après quelques mois de discussion la Ville avait annulé la vente et retenu le projet.

Après des travaux dans la métallerie en 2020-2021, la démolition de l'ancienne miroiterie fermée depuis 2012 a été réalisée début 2022. Après quelques mois de suspension du chantier due à des désordres sur et autour du terrain, l'entreprise en charge des travaux de construction a été désignée et va démarrer le chantier en janvier. La base de chantier sera installée rue Bisson à proximité du futur bâtiment de 6 étages qui accueillera une vingtaine d'ateliers à partir de septembre 2025.

6) Les jeunes du parc de Belleville

Une solidarité s'est organisée dans le quartier de Belleville autour des jeunes migrants qui ont dormi dans le parc de Belleville de juin à octobre. Le 19 octobre, la préfecture les a « mis à l'abri » dans différents centres d'hébergement d'urgence de l'Île de France. Début novembre ils ont été pratiquement tous remis à la rue. Seuls ceux qui ont obtenu auprès du juge la reconnaissance de leur minorité ont été pris en charge.

Beaucoup de jeunes ont gardé des contacts dans le quartier. A nouveau des rencontres sont organisées avec les jeunes et les habitant.es solidaires pour que des solutions soient proposées pour l'hébergement. Des rassemblements sont organisés devant la Mairie du 20^e les mercredis et une délégation est reçue par les représentants de la Mairie. Un lycée du 20^e fermé depuis la rentrée devrait accueillir les personnes à la rue. Les jeunes et les habitant.es solidaires demandent que ce lycée héberge les jeunes du parc de Belleville.

Devant l'absence de propositions d'hébergement, les jeunes et des habitant.es ont démarré début décembre une occupation de la Maison de l'Air. Le soir même, la Mairie a ouvert dans l'urgence une salle pour les 34 jeunes. Quelques jours plus tard, ces jeunes ont été déplacés à l'annexe du collège Maryse Hilsz.

Les jeunes et les habitant.es solidaires poursuivent la mobilisation pour que tous puissent bénéficier d'un hébergement.

Une caisse de solidarité a été ouverte par le Collectif 20^e Solidaire pour l'achat des aliments préparés par les « Mamans du quartier » dont Edwige et Fatou, l'achat de carte SIM, etc ...

<https://www.helloasso.com/associations/liberte-egalite-papiers/formulaires/1>

La permanence associative du mercredi matin se poursuit avec Médecins du Monde, Utopia 56 et le Barreau de Paris. Depuis début octobre Les Midis du Mie tiennent un vestiaire le lundi de 10h à 16h au centre socio-culturel de Belleville, rue Jules Romain (19^e). Pour accueillir correctement les nombreux jeunes, l'association a besoin de bénévoles.